

Ses enfants :

Boris **Paschoud** et Marie-Pier **Ménard** à Lausanne ;

Yan et Pascale **Paschoud** à Savigny ;

Ses petits-enfants :

Nils **Paschoud** à Lausanne ;

Estelle et Charlotte **Paschoud** à Savigny ;

Son frère :

Michel **Vallon** et Sarah **Michel** à Château d'Œx ;

Son ex-mari et fidèle ami :

Daniel **Paschoud** ;

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Catherine PASCHOUD

née Vallon

enlevée à leur tendre affection le 7 avril 2019 après un injuste et digne combat contre la maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu au Temple de Chailly,
le vendredi 12 avril à 14 heures 30.

Le personnel soignant du CHUV ainsi que toutes les personnes qui l'ont entourée et accompagnée sont chaleureusement remerciés pour leur infaillible soutien et gentillesse.

Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

Le souvenir du cœur, ne s'efface jamais.

Repose en paix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.